



4^{ÈME} FORUM MONDIAL DES CHEFS D'ENTREPRISE



Armenia, Colombie

20 septembre 2011

Rapport du Président

Introduction

Le 4^{ème} Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC a eu lieu le mardi 20 septembre 2011 au Cultural Metropolitan Convention Centre d'Armenia (Colombie), juste avant le Colloque mondial des régulateurs (GSR), tenu du 21 au 23 septembre 2011 au même endroit. Ce Forum était organisé par le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, avec la collaboration du Ministère des technologies de l'information et de la communication et de la Commission de régulation des télécommunications (CRC) de la Colombie.

Le Forum était présidé par **M. Orlando Ayala**, Corporate Vice-President, Chairman, Emerging Markets et Chief Strategist, National Competitiveness, Microsoft Corporation¹.

Session d'ouverture: Evolution du paysage réglementaire

Les intervenants lors de la session d'ouverture, dont le modérateur et président était M. Orlando Ayala, étaient S.E. M. Diego Molano Vega, Ministre, Ministère des technologies de l'information et de la communication de la Colombie, M. Carlos López-Blanco, Directeur, International Office, Telefónica, et M. Petro Yatsuk, Président de la Commission nationale pour la réglementation des télécommunications (Ukraine), ainsi que M. Brahima Sanou, Directeur du BDT.

La session d'ouverture a été le prélude de débats plus approfondis, axés sur la transformation du paysage réglementaire sous l'effet des grandes tendances, sur le rôle de la réglementation des télécommunications et sur l'étude de l'évolution des relations entre le secteur privé et les régulateurs.

Dans son allocution d'ouverture prononcée devant 500 participants, M. Orlando Ayala a tout d'abord remercié l'UIT et la CRC, qui lui ont fait l'honneur de le nommer président des sessions du GILF, avant de relever l'importance, pour le secteur privé comme pour les régulateurs, de débats qui, à terme, bénéficieront à la société et à l'ensemble de la civilisation. Il a mis en évidence l'importance de la technologie, citant à ce propos les trois couches d'infrastructures

¹ Vous trouverez le programme complet du Forum en ligne sur: www.itu.int/ITU-D/partners/GILF/2011/agenda.html.

de base, les appareils connectés "dans le nuage", les applications, et la convergence essentielle avec les questions de politique, ainsi que la nécessité d'établir une réglementation intelligente pour assurer la réussite et la durabilité de la fourniture de services TIC.

Après une brève intervention de **M. Brahima Sanou**, qui a présenté le nouveau format de la réunion et a remercié, une fois encore, la Colombie, premier pays de la région Amériques à accueillir le GSR et le GILF, la réunion a été déclarée officiellement ouverte par **S.E. M. Diego Molano Vega**, Ministre, Ministère des technologies de l'information et de la communication de la Colombie.

En réponse à une question du Président sur l'évolution des politiques, **M. Petro Yatsuk** a évoqué l'incidence des TIC sur le PIB et a souligné qu'il fallait poursuivre les efforts visant à généraliser à toute la planète l'accès au large bande et son utilisation. Il a décrit les travaux en cours à cette fin en Ukraine, par exemple la collaboration avec le secteur privé, la levée des obstacles administratifs, l'utilisation de ressources limitées, la mobilisation de fonds, et la recherche de solutions possibles aux problèmes que poseront les technologies de demain comme l'informatique dématérialisée et le stockage de données.

S.E. M. Diego Molano Vega a décrit la situation passée et actuelle en Colombie. Il a rappelé que toutes les parties prenantes avaient été invitées à participer à l'élaboration de nouvelles lois et politiques et à la mise en oeuvre d'un programme national en faveur du large bande; il a aussi rappelé que les utilisateurs pouvaient être producteurs de contenus et qu'il fallait les protéger, eux et les contenus qu'ils créent. Par ailleurs, il convient d'encourager la formation d'un cercle vertueux, en recourant à des mesures d'incitation qui agissent sur l'offre et sur la demande.

M. Carlos López-Blanco a fait siennes les observations précédentes. Il a ajouté que les opérateurs devaient aussi faire face à plusieurs problèmes: convergence, recherche de fonds, informatique dématérialisée, questions liées au respect de la vie privée et à la sécurité et droits de propriété intellectuelle. Il a par ailleurs relevé l'importance de la réglementation dans la résolution de ces problèmes.

Au cours des débats qui ont suivi entre les intervenants et le public, il a été dit que tous les participants, en particulier les représentants de pays en développement, avaient à coeur de trouver des solutions à ces problèmes. Il a aussi été dit que la recherche de solutions passait par la collaboration et l'emploi d'une réglementation intelligente. Les débats ont ensuite porté sur l'importance des partenariats public-privé et sur la situation en Colombie, où ces partenariats sont portés par l'intérêt que l'Etat manifeste pour le large bande. Cette situation est le reflet d'un bouleversement radical du modèle en vigueur dans le secteur des télécommunications, où les différences s'estompent entre le public et le privé. Les professionnels du secteur doivent unir leurs efforts pour utiliser de manière responsable les technologies nouvelles au service de la croissance socio-économique, tout en étant conscients des problèmes liés à la cybersécurité, au respect de la vie privée et à la souveraineté des données. Il a été souligné que rien ne pouvait ou ne devait se faire sans la participation et l'engagement actifs des utilisateurs des TIC.

Session 1: Fiscalité

Le modérateur de cette session était **M. Windfred Mfuh**, Professeur associé, Centre for Management under Regulation, Warwick Business School, Université de Warwick.

Les intervenants étaient M. Makhtar Fall, Chef, Division de la réglementation et des marchés au BDT, M. Tom Phillips, Chief Government and Regulatory Affairs, Association GSM, M. Dominique Würges, Directeur des relations institutionnelles à France Telecom et

M. Jean Louis Beh Mengue, Directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications du Cameroun.

M. Windfred Mfuh a fait une présentation sur la taxation des services de télécommunication/TIC. A son avis, le fait que les produits et services de télécommunication soient considérés comme articles de luxe dans certains pays, et soient taxés en conséquence, nuit au développement du secteur, en dépit de son importance pour la croissance et le développement économiques de chaque pays. Le secteur des télécommunications est souvent assujéti à des taxes "spécifiques", comme c'est le cas avec les Fonds pour le service universel, qui peuvent être considérés comme des mécanismes de taxation utilisés pour financer d'autres secteurs. M. Mfuh a évoqué le problème du coût de la perception des taxes, qui est souvent supporté par les opérateurs, sur un marché réglementé et concurrentiel. Les audits très élaborés réalisés au sein des sociétés facilitent la perception des taxes, qui sont donc une cible toute trouvée pour le fisc. Or, la fiscalité a aussi une incidence sur la qualité de service et peut avoir des conséquences imprévues, comme l'arrivée sur le marché d'appareils de contrefaçon.

Se plaçant du point de vue des opérateurs, **M. Tom Philips** a donné un aperçu de l'évolution et des incidences de la taxation sur les consommateurs et sur l'industrie et a insisté sur l'effet dissuasif de la fiscalité sur l'investissement. Les statistiques de la GSMA font apparaître un alourdissement général de la fiscalité, ce qui crée des obstacles à l'entrée sur le marché. L'orateur a souligné la nécessité de tenir compte, à titre d'indicateur, du rendement de l'investissement plutôt que du seul bénéfice; il a aussi prédit l'augmentation des niveaux d'utilisation, de pénétration et de consommation, ainsi que des recettes fiscales, du fait de l'adoption de politiques qui allègent les taxes frappant les communications.

M. Makhtar Fall a expliqué l'importance du Règlement des télécommunications internationales et a indiqué selon quelle logique et à quelle fréquence il devrait être révisé. Il a brièvement décrit les préparatifs en vue de la prochaine Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI-12) qui se tiendra à Dubaï en décembre 2012. Au sujet de la taxation, il a mis en évidence le rôle de l'UIT, qui aide les pays à élaborer des modèles pour les services de télécommunication et des analyses de coût et qui donne des conseils et des recommandations sur diverses questions connexes.

M. Dominique Würges a relevé que les opérateurs étaient lourdement frappés par la fiscalité – pratique qui se traduit, dans certains pays, par 50 incidences différentes de l'impôt. Les opérateurs sont une cible facile pour le fisc et, dans certains pays européens, ils versent chaque année 2 milliards d'euros d'impôts. Bien qu'il ne s'agisse pas de remettre en question la notion d'impôt, il est évident qu'une taxation exagérée freine l'investissement, en particulier dans les projets très onéreux, comme ceux en rapport avec le large bande. Une politique fiscale et une réglementation équilibrées pourraient garantir la rentabilité à long terme des investissements, au lieu que l'on table sur des rentrées fiscales à court terme.

Les participants au débat se sont demandé pourquoi le montant des taxes qui frappent le secteur des télécommunications était si élevé. Le secteur des TIC est une cible toute trouvée: il est facile de percevoir les taxes et de réaliser des audits des méthodes comptables et la taxation est, en grande partie, alimentée par une politique fiscale à court terme, par opposition à la perspective à long terme d'investissements dans des projets tels que le large bande. Une fiscalité qui met en place des taux d'imposition élevés est contre-productive. Le transfert de ressources par le biais de l'imposition peut entraîner une baisse de la consommation et les surtaxes ne bénéficient pas toujours à l'Etat qui, dans certains cas, ne recouvre qu'un faible pourcentage. Les régulateurs peuvent contribuer à remédier aux disparités des taxes de terminaison et des redevances des opérateurs en établissant un cadre qui protège les

bénéfices et les recettes du secteur et protège le secteur des TIC contre une guerre des prix qui se traduirait par une diminution des bénéfices encaissés par les pays.

Le modérateur a mis fin aux débats qu'il a résumés ainsi: la taxation a une incidence directe sur le développement et la croissance économique et la qualité de service peut être encouragée par la mise en place d'un régime fiscal stable et transparent.

Session 2: Innovation et esprit d'entreprise – Nouvelles applications et nouveaux services propres à promouvoir la croissance future

Le modérateur de cette session était **M. Michael L. Best**, Professeur Associé, Sam Nunn School of International Affairs and School of Interactive Computing, Georgia Institute of Technology.

Les intervenants étaient M. Carlos Rebellón, Membre de la Commission de régulation des communications de la Colombie, M. Leslie Martinkovics, Directeur, Réglementation internationale, Verizon, et M. Celedonio von Wuthenau, Directeur des affaires publiques, région Amérique centrale et Amérique latine, Alcatel-Lucent.

M. Michael L. Best a défini l'innovation comme la création d'une invention et ses conséquences sociales ou économiques. L'innovation dans le secteur des TIC peut être illustrée par le nombre de brevets déposés en rapport avec ces technologies. Lorsqu'on évalue les répercussions de ces inventions sur l'économie, l'impact de la pénétration du large bande, mesuré d'après le nombre de brevets déposés, est de loin supérieur à celui des autres services dans l'innovation. Malheureusement, les brevets ne servent pas toujours à promouvoir l'innovation: certains brevets sont déposés pour se défendre contre un concurrent ou pour chercher à percevoir des redevances de licence sans contribuer à l'innovation; il peut aussi arriver que les innovations ne fassent pas l'objet d'un dépôt de brevet, surtout dans les pays en développement. Le large bande favorise l'innovation, à différents stades: mise en service d'un nouveau produit comme le téléphone mobile, adaptation de ce produit aux besoins locaux, adoption ultérieure impliquant de nouvelles utilisations inventives, adoption généralisée et enfin, exportation. Certains grands principes de politique d'intérêt général peuvent soutenir le large bande au service de l'innovation: le financement direct de la recherche-développement, l'éducation, le développement des établissements universitaires, la notion de contenu et de réseaux ouverts, la neutralité des technologies et des services sur l'Internet. Tous ces éléments permettent d'élargir les choix et de renforcer la concurrence et l'innovation. Ces cinq grands principes ne peuvent fonctionner séparément, et les décideurs sont appelés à les mettre en oeuvre dans le cadre d'un système national d'innovation. Même si seuls quelques pays sont à l'origine de la plupart des connaissances scientifiques et inventions dans le monde, avec le développement du large bande, d'autres pays peuvent aussi être les moteurs de l'innovation.

M. Carlos Rebellón a insisté sur l'évolution du rôle du régulateur, qui fait aujourd'hui face à de nouveaux problèmes liés à la réglementation et appelant des solutions innovantes. Ainsi, aujourd'hui, les régulateurs se préoccupent de l'ouverture de nouveaux marchés et de la concurrence entre nouveaux venus sur le marché – problèmes qui ont des conséquences en matière d'utilisation des brevets et de droits de propriété intellectuelle. L'Internet offre à l'innovation un nouveau cadre efficace et économique et, avec la création d'un marché ouvert et concurrentiel, il devient nécessaire de prendre des mesures de protection. L'arrivée de l'Internet a changé la donne, et il faut désormais de nouveaux outils et moyens pour encourager l'innovation. Il convient à cet égard de reconnaître l'importance, pour les pays en développement, d'une législation en matière de brevets qui soit favorable à l'innovation au lieu que ces pays se contentent de reproduire les innovations des pays développés.

M. Leslie Martinkovics, qui s'est exprimé du point de vue du secteur privé et des opérateurs, a souligné que les pouvoirs publics et les régulateurs indépendants, qui sont appelés à devenir des experts des questions de propriété intellectuelle, devaient créer des politiques claires et cohérentes, s'ils veulent jouer un rôle décisif dans l'innovation. L'évolution rapide des marchés et des technologies va de pair avec un environnement réglementaire clair et transparent et il est indispensable d'avoir un régulateur indépendant capable de prendre rapidement des décisions sur des problèmes clés. Les droits de propriété intellectuelle sont essentiels à cet égard et les régulateurs doivent conseiller les décideurs en la matière pour développer les échanges commerciaux et faciliter les investissements étrangers. La neutralité technologique, essentielle pour répondre au mieux aux attentes du consommateur, devrait être adoptée en tant que bonne pratique. Elle est particulièrement importante si l'on veut que l'évolution rapide des communications hertziennes se reflète dans la souplesse de la réglementation en matière d'utilisation du spectre. L'orateur a souligné l'importance du rôle de l'éducation et des pépinières d'entreprise pour le développement de l'innovation et de l'esprit d'entreprise, associés à l'élargissement de l'accès aux contenus, en vue de l'édification d'une société fondée sur le savoir.

M. Celedonio von Wuthenau a précisé que l'innovation et l'esprit d'entreprise étaient complémentaires. Le monde étant connecté depuis l'avènement de l'Internet, il faut encourager l'innovation, indépendamment de la technologie retenue, et faire en sorte de mettre le large bande à la portée de tous pour faciliter la création de nouvelles applications à forte densité de contenu. La neutralité est importante et une bonne gestion des réseaux est nécessaire à leur bon fonctionnement. L'accès doit être ouvert à tous les utilisateurs sans exception, ce qui rend sa distribution très importante. En ce qui concerne l'innovation et les pépinières d'entreprise, les fabricants ont des difficultés à faire connaître leurs travaux lorsque les brevets et les droits d'auteur ne sont pas protégés. Les pays en développement ont besoin d'un cadre politique et juridique qui favorise une bonne utilisation de l'innovation. Les pouvoirs publics ont un rôle fondamental à jouer en mettant en ligne les écoles et les organismes publics et en donnant aux utilisateurs les compétences nécessaires à l'utilisation des services ainsi mis à leur disposition.

En réponse à des questions sur les liens entre l'indépendance des régulateurs, les droits de propriété intellectuelle, l'accès en zone rurale, le secteur informel et l'innovation, il a été noté que les régulateurs devaient axer leurs efforts sur les éventuels changements à apporter aux cadres existants, non seulement afin de garantir leur indépendance, mais aussi afin d'encourager et de mettre à profit l'innovation. Les pays développés peuvent aider, mais les pays en développement devraient commencer à assurer leurs propres sources d'innovation. Pour les régulateurs, l'indépendance et les compétences techniques spécialisées sont décisives, et la protection des droits de propriété intellectuelle est essentielle pour encourager la poursuite du développement et de l'innovation.

Session 3: Incidence des réseaux sociaux sur l'environnement réglementaire

Le modérateur de cette session était **M. Michael Geist**, Canada Research Chair in Internet and E-commerce Law, Université d'Ottawa, Faculté de droit.

Les intervenants étaient M. Eric Loeb, Vice-Président, Affaires internationales, AT&T, M. Jorge Silva Luján, Directeur général, Microsoft, Colombie, M. Dan Gertsacov, Chef, Nouveaux marchés, Amérique latine, Google et M. Haiying Wang, Chief Marketing Office, Huawei Technologies.

M. Michael Geist a déclaré que les régulateurs avaient à disposition trois moyens d'agir sur les réseaux sociaux: le traitement des aspects juridiques, l'utilisation de ces réseaux et l'étude de leur utilisation par les différentes parties prenantes. L'expansion phénoménale des plates-formes de réseaux sociaux (plus d'un milliard d'utilisateurs dans le monde, en très grande majorité une nouvelle génération d'internautes) est alimentée par l'augmentation du nombre d'appareils mobiles. Il s'agit là désormais d'un élément important de la vie économique, qui a entraîné la création d'un écosystème de nouveaux services et de nouvelles applications. Cette croissance n'est plus seulement limitée à l'Amérique du Nord, mais s'est étendue au monde entier, et a depuis peu des répercussions d'ordre politique. Les réseaux sociaux s'implantent localement et sont très prisés de la jeunesse, dans tous les pays. Les régulateurs doivent reconnaître l'importance de ces plates-formes, qui leur permettent de se mettre en relation avec les utilisateurs et les partenaires, mais cela représente une véritable révolution pour eux, qui sont habitués aux régimes d'octroi de licences et d'autorisations. Les plates-formes de réseaux sociaux peuvent servir à des activités de sensibilisation, mais dans certains cas, il existe un risque de violation des lois protégeant la vie privée et des compétences juridiques, lorsque des informations à caractère personnel sont divulguées à des tiers. C'est pourquoi les questions liées à l'informatique dématérialisée préoccupent de plus en plus les régulateurs.

M. Eric Loeb a envisagé sous un angle constructif le phénomène des réseaux sociaux, qui peuvent être très utiles. Ils contribuent en effet aux rapides progrès, sur le plan des appareils comme sur celui des réseaux, du large bande fixe comme du large bande mobile, de sorte que tous les appareils puissent être utilisés à tout moment et indépendamment de l'endroit où se trouve l'utilisateur. Cette évolution pose de nouveaux problèmes concernant, par exemple, le respect de la vie privée, la gestion de l'information et les coûts et le marketing; en outre, du fait de l'existence de ces plates-formes collaboratives dans un contexte concurrentiel, l'environnement commercial et réglementaire doit adopter des politiques dynamiques pour faire face à cette nouvelle situation.

Pour **M. Jorge Silva Luján**, la technologie a un effet de nivellement, avec des conséquences économiques universelles. Même si tous n'ont pas accès à l'Internet, les technologies nouvelles comme l'informatique dématérialisée faciliteront la généralisation de cet accès. La réglementation devrait être fondée sur des principes aisément adaptables et devrait aller de pair avec des bonnes pratiques et des normes reconnues tant par le secteur public que par le secteur privé. L'autorégulation et la transparence sont essentielles pour le secteur privé dans cette situation, en particulier pour les acteurs sur le marché mondial, de même que la collaboration entre le marché et les régulateurs.

M. Dan Gertsacov a insisté sur la nécessité, pour des sociétés comme Google, de travailler avec des régulateurs qui communiquent ouvertement les informations, surtout en ce qui concerne la décision de créer des points de présence. L'utilisation de l'Internet a changé du tout au tout, entre ses débuts en 1988 et les réseaux sociaux d'aujourd'hui. Certains pays, où tous ces changements se font simultanément, peuvent mettre à profit l'expérience acquise par d'autres pays en vue d'élaborer leurs politiques futures et de mettre en place un environnement propice. Dans certains pays, les réseaux sociaux sont utilisés à des fins politiques. L'impact de ces réseaux sur l'économie est énorme (850 milliards USD) et, pour chaque emploi perdu en raison des changements entraînés par l'Internet, deux nouveaux emplois sont créés.

M. Haiying Wang a relevé la portée et les répercussions des réseaux sociaux, en particulier pour la jeune génération, en ce qui concerne la création, la diffusion et la consommation de services. Il a aussi mis en évidence le passage de l'ordinateur personnel ou de bureau aux appareils mobiles. Il a expliqué que l'essor des plates-formes de réseaux sociaux nécessitait de

nouvelles infrastructures innovantes, fiables et peu coûteuses, et qu'il fallait en même temps résoudre les questions touchant au respect de la vie privée, à la sécurité et à la conformité à la réglementation, en particulier parce que les réseaux sociaux sont tributaires de l'informatique dématérialisée.

Au cours des débats, **des participants** ont posé des questions sur l'essor des réseaux sociaux dans les pays en développement et sur les difficultés rencontrées par certains pays. Si quelques-uns ont aujourd'hui pris du retard, ils pourront bénéficier de l'expérience d'autres pays concernant les problèmes liés aux réseaux sociaux. Ce phénomène est toutefois tributaire de la nature et du comportement humains – moteurs de leur croissance à l'échelle locale et mondiale. Bien que dans certains pays, l'absence d'infrastructures adaptées soit un frein à cette croissance, la demande sera un vecteur de développement, ce qui donnera à ces pays la possibilité de se repositionner dans la société de l'information. Concernant le rôle de l'homme, de ses émotions et de sa morale, ces moyens et technologies ne sont que des outils, qui devraient être mis au service des progrès de l'humanité. Certains des problèmes créés par les technologies nouvelles seront, en fin de compte, résolus par les technologies elles-mêmes, tandis que certains thèmes et responsabilités quant à leur utilisation relèvent du cadre familial. Les réseaux sociaux influencent aussi les marchés et les propriétaires de produits dans la mesure où ils responsabilisent les particuliers et les consommateurs, ce qui contribue à l'édification d'une société plus solidaire.

Session de clôture: La voie à suivre

Le Président, **M. Orlando Ayala**, a résumé la teneur des trois jours de débats. Il a relevé que toutes les parties prenantes, y compris les régulateurs, les industriels et les utilisateurs, devaient réagir sur le plan mondial aux problèmes du secteur; il a souligné la nécessité d'un dialogue ouvert et respectueux entre les multiples parties prenantes – par exemple dans le cadre de partenariats public-privé. Il a rappelé que tous les acteurs devront repenser leurs rôles respectifs et établir de nouvelles synergies pour relever les grands défis qui attendent le secteur. M. Ayala a aussi évoqué l'importance des nouveaux modèles économiques, les droits de propriété intellectuelle, le rôle des femmes, la clarté et la précision nécessaires dans toutes les questions de taxation et le rôle essentiel qu'aura à jouer l'éducation. Pour conclure, il a mis en évidence les nouvelles potentialités, comme l'essor des réseaux sociaux, qui permettent d'améliorer les communications et encouragent le commerce et le développement.

M. Brahima Sanou, dans ses remarques de clôture, a remercié M. Orlando Ayala d'avoir brillamment dirigé les débats. Il a aussi remercié tous les participants pour les échanges de vues et d'idées très intéressants et stimulants. Il a noté que le secteur était un vecteur de l'innovation, de la technologie et des modèles économiques innovants et que les pouvoirs publics et les régulateurs jouaient un rôle clé en proposant des politiques tournées vers l'avenir et une réglementation qui bénéficiera à l'ensemble de la société, grâce à une collaboration sans faille entre les secteurs public et privé. Il a en outre encouragé les décideurs à tirer parti des bonnes pratiques et lignes directrices définies par le GSR. En conclusion, il a remercié le Président et les modérateurs du GILF, le Gouvernement de la Colombie, M. Diego Molano, M. Christian Lizcano et les sponsors.

Après avoir exprimé une nouvelle fois sa reconnaissance à tous les participants et partenaires ayant pris part à l'organisation de la réunion, **Christhian Lizcano** a conclu que le dialogue entre secteur public et secteur privé était, non seulement important, mais aussi urgent et fondamental pour le développement socio-économique.

M. Héctor Huerta, Directeur du Bureau régional de l'UIT pour les Amériques, a remercié la Colombie d'avoir accueilli cette réunion pour la première fois dans la région Amériques. Il a

aussi remercié les participants de leur bonne volonté et de leur esprit d'initiative et, pour conclure, a déclaré que ces débats n'étaient qu'un début et devaient se poursuivre, dans l'intérêt du développement du secteur.

M. Christian Lizcano a officiellement prononcé la clôture du 4ème Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC.
